

Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Jean Prouvé

LOMME



Le métier

Le titulaire de ce diplôme peut s'insérer dans une entreprise de construction et de rénovation de toute taille relevant du second œuvre du bâtiment : peinture, plâtrerie, vitrerie, revêtements muraux et de sol, aménagement intérieur.

Il peut y assurer l'assistance du chef d'entreprise, la conduite et l'encadrement de travaux. Parmi ses attributions figurent l'élaboration de dossiers techniques et économiques, la préparation, la conduite et la gestion de chantiers.

Il peut également exercer des fonctions commerciales. Il travaille en relation constante avec les personnels de l'entreprise, les clients et les autres corps d'état.

Après avoir acquis une solide expérience, il pourra reprendre ou créer une entreprise

La formation

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance. Les heures de cours sont moins importantes que dans le cursus classique.

Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 700 heures

Epreuves d'examens évaluées en CCF (Contrôle en Cours de Formation) mais aussi en CP (Contrôles Ponctuels).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée Jean Prouvé

2, Rue de Lompret

59463 LOMME

Contactez le Directeur Délégué

Tél. : 03.20.22.83.85

Mail : ufa.prouve@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)
Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Etre titulaire d'un bac Pro ou d'un bac STID

Le rythme de l'alternance

2 semaines en centre de formation,
2 semaines en entreprise

Les débouchés à l'issue de la formation

Les métiers :

- Carreleur-mosaïste
- Peintre en bâtiment
- Plâtrier
- Solier-moquettiste
- Staffeur-ornemaniste

Poursuite d'études possibles :

- Licence pro bâtiment et construction spécialité chargé d'affaires en peinture, aménagement et finition
- Licence pro bâtiment et construction spécialité maintenance et réhabilitation